

COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE (CHSCT-A) du 20 novembre 2012

Compte-rendu

La présence de Monsieur le recteur marquait l'ouverture de ce nouveau CHSCT-A, limité à la représentativité syndicale « officielle » (si l'on peut dire !) SE UNSA, FNEC-FP-FO, et FSU.

A ses côtés, Mme GAUDY, notre nouvelle DRRH, très attachée au fonctionnement des instances. Seule notre fédération a fait une déclaration préliminaire (en pièce jointe). Suite à cette déclaration, nous avons présenté un vœu sur le « bilan de santé à 50 ans » qui a été adopté par 7 voix POUR, 0 CONTRE...

La FNEC-FP-FO est attachée à la visite médicale de prévention obligatoire, pour tous les personnels sans conditions d'âge, prévue par les articles 22 à 25 du décret 82-453 modifié. Limiter le contrôle médical aux seuls personnels de 50 ans est un détournement de l'argent de l'action sociale des personnels, au profit d'un groupe privé (ABCOS) qui, avant d'avoir mis en œuvre la moindre action, a déjà « empoché » la somme de 392 288 €. Ce transfert au privé n'est pas sans rappeler l'organisation des dernières élections professionnelles à l'éducation nationale...encore un marché, confié à, on ne sait quel « ami » du Ministre !

Sans rentrer dans des détails techniques, il faut retenir que ce CHSCT-A a l'ambition de faire beaucoup d'actions dans le cadre du « projet de programme académique annuel de prévention ». Ce ne sont pas moins de 18 actions repérées (et on suppose financées) réparties sur 7 thèmes : Structures de concertation, plan académique de prévention, outils, thématiques S.S.T, médecine de prévention, formations « santé et sécurité au travail », contrôle de l'application des règles « santé et sécurité au travail ».

Notre attention s'est portée sur l'affirmation de la DRRH concernant les difficultés ministérielles de recruter des médecins de prévention à l'E.N : **« La visite médicale à 50 ans ça ne marche pas. Seuls les surmédicalisés s'en emparent, sur 177 propositions envoyées, seulement 2 réponses »**... (Autant dire que le vœu présenté par la FNEC-FP-FO tombait à pic !) ;

« Pour la médecine, ce n'est pas un problème de moyens, malgré des conditions salariales très bonnes, il n'y a pas de candidats au recrutement, car contractuel (Pas de possibilité d'assurer les visites quinquennales). Il n'y a pas de corps de médecin dans la fonction publique d'état. Le constat fait, soit on en reste là, soit on examine « une autre façon de travailler ».

L'expérience menée à Reims (convention avec le CHU, service public) permet le suivi médical régulier pour tous les personnels, notamment via la télé-médecine. En Corse aussi... C'est une piste... ».

Et voilà comment on peut résoudre un problème de recrutement. Branchez-vous sur votre ordinateur et cochez les cases correspondantes : Avez-vous des maux de tête réguliers OUI/NON... Connaissez-vous votre tension artérielle OUI/NON... Ça peut faire rire, mais c'est avec un sérieux très académique que la DRRH a présenté cette expérimentation venant de l'Académie de Reims. Télé-médecine, télé-enseignement.

Est-ce la solution d'avenir pour répondre au problème de suppressions de postes aux concours ? Pour la FNEC-FP-FO cette expérimentation n'est pas du service public, c'est une mesure RGPP, rebaptisée MAP (Modernisation de l'Action Publique) par le nouveau gouvernement, contre l'emploi public.

☛ N'hésitez pas à solliciter nos représentants de la fédération, dans les CHSCT-Académique et départemental -

Pour les Landes :

Ecoles et collèges

CHSCT Départemental des Landes : fnecfp.fo40@free.fr

Représentant FO titulaire : Philippe ULYSSE Tél. 06 43 61 45 13

Représentante FO suppléante : Séverine DUCHENE Tél. 06 73 23 94 03

Lycées : CHSCT-Académique

Représentant FO titulaire : Jean-François LAREQUIE Tél. 06 73 76 38 04

Représentant FO suppléant : Eric MARTEL Tél. 06 52 35 60 42

**Coordonnées CHSCT-A : COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ACADÉMIQUE (CHSCT-A)**

82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE / Tél. 05 56 84 90 80 ou 09 66 80 90 80



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**

**FNEC FP-FO
Section des Landes**

Maison des syndicats 97 Place de la Caserne Bosquet BP 217 - 40004 Mont de Marsan cedex -
Tél. : 05 58 46 23 23 / 06 52 66 61 83– Fax : 05 58 06 46 58 – Email : fnecfp.fo40@free.fr